

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 30 (1968)
Heft: 8

Rubrik: Recommandations : à l'intention des clients de propriétaires de moissonneuses-batteuses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Recommandations

à l'intention des clients de propriétaires de moissonneuses-batteuses

Généralités

- L'avantage présenté par le moissonnage - battage est que cette technique de récolte permet, en un seul passage, de couper les chaumes, de libérer les grains des épis et de les nettoyer, puis de les mettre en sacs ou de les collecter dans une trémie de réception. Etant donné la pénurie actuelle de main-d'œuvre, il s'agit d'un avantage considérable et qui peut souvent se montrer déterminant.
- La condition préalable exigée pour le moissonnage-battage d'une récolte est que le blé reste suffisamment de temps sur pied, c'est-à-dire plus longtemps qu'à l'ordinaire, car il faut qu'il ait atteint le stade de la surmaturation. Lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises ou incertaines, les nerfs de l'agriculteur qui attend l'arrivée de la moissonneuse-batteuse se trouvent soumis à rude épreuve. L'entrepreneur de travaux à façon ne peut cependant lui épargner ce souci.
- L'agriculteur qui recourt aux services d'un entrepreneur pour lui récolter son blé avec la moissonneuse-batteuse doit se dire par ailleurs que ces machines compliquées ne peuvent travailler de façon irréprochable que si le blé est s e c. C'est la raison pour laquelle il est totalement erroné d'exiger que la moissonneuse-batteuse soit mise en service trop tôt le matin et trop tard le soir (blé rendu humide par la rosée ou le serein).

Compréhension et collaboration

Pour que la récolte du blé avec la moissonneuse-batteuse se déroule à un rythme assez rapide, il est essentiel que l'entrepreneur puisse effectuer son travail dans un nombre d'exploitations aussi élevé que possible en l'espace de quelques jours. Tout agriculteur qui est client d'un propriétaire de moissonneuse-batteuse travaillant à façon a la possibilité de contribuer à accélérer le déroulement du travail s'il observe les points suivants:

Au printemps

1. Accorder une attention suffisante à la destruction des mauvaises herbes entre le début de mai et la mi-mai. Des champs débarrassés des mauvaises herbes permettent de récolter un blé d'un taux d'humidité bien inférieur. On s'épargne ainsi des frais supplémentaires de récolte et de séchage.

2. Il faut que l'ordre passé à l'entrepreneur lui soit transmis suffisamment de temps à l'avance et en indiquant aussi bien le nombre des parcelles que leur superficie exacte.

Peu avant la moisson

3. En ce qui concerne les cultures céréalières avec culture dérobée en culture double, ou les cultures de colza, il y a lieu de se demander s'il ne serait pas avantageux de récolter selon la méthode du moissonnage-andainage-battage.
4. Il est recommandé de convenir avec l'entrepreneur, quelques jours auparavant, de la date de sa venue. On doit cependant attendre jusqu'à ce que le blé soit suffisamment mûr pour pouvoir être récolté avec la moissonneuse-batteuse, c'est-à-dire jusqu'au moment où les grains sont assez durs. Ne pas oublier d'indiquer aussi à ce moment-là à l'entrepreneur si l'on veut que la paille rejetée par la machine tombe à terre en vrac ou en bottes, et aussi si l'on tient à ce que le grain soit chargé en sacs ou en vrac sur le char de récolte. Lorsque l'agriculteur fournit à ce moment-là les indications précitées, l'entrepreneur a la possibilité d'amener à pied d'œuvre le matériel nécessaire et de réserver éventuellement la presse à haute densité.
5. L'agriculteur s'assurera que son lot de grain peut être déshydraté dans les délais utiles par l'installation de séchage. A ce propos, il se gardera d'oublier que si la teneur en eau du grain est supérieure à 16 %, il peut en résulter des dégâts sensibles au bout de très peu de temps pendant l'entreposage, suivant la température qui règne, certaines particularités du produit moissonné (blé versé, blé germé) et son stade de maturité.
6. Ne pas oublier, le jour de la moisson, de tenir un nombre suffisant de sacs de blé ou de chars à grain à disposition.
7. Couper le blé à la faux au pied de tous les obstacles (arbres, poteaux électriques, bornes, creux, etc.).

Le jour de la moisson

8. Libérer de l'exécution de tout autre travail, juste pour le temps de la moisson, les aides demandés par l'entrepreneur.
9. Tous les obstacles cachés (bornes, trous, etc.) doivent être signalés au conducteur de la moissonneuse-batteuse. Ce faisant, l'agriculteur dégage sa responsabilité pour le cas où il arriverait une avarie quelconque à la machine (rupture de pièces) du fait qu'un obstacle n'aurait pas été évité.

10. Il est rigoureusement interdit au conducteur de la moissonneuse-batteuse de tolérer que des enfants se tiennent sur la machine ou à proximité immédiate de celle-ci. En tant que père, frère ou employé, vous devez contribuer à prévenir les accidents en n'emmenant aucun enfant avec vous sur la moissonneuse-batteuse.
11. La ménagère devrait préparer des boissons non alcoolisées. On comprendra facilement qu'étant donné son poste plein de responsabilités, le conducteur de la moissonneuse-batteuse ne peut pas boire toute la journée des boissons contenant de l'alcool (ni même du cidre fermenté).

Peu après la moisson

12. Déchaumer le champ aussitôt que possible après le passage de la moissonneuse-batteuse. Cela donne au sol une structure favorable et permet en même temps de détruire les mauvaises herbes à peu de frais.

En préparant le lit de germination

13. Les champs destinés à la culture des céréales doivent avoir des dimensions aussi grandes et régulières que possible. Les grandes parcelles facilitent le travail de l'entrepreneur et permettent d'autre part à l'agriculteur de bénéficier des tarifs plus favorables appliqués pour les superficies importantes.
14. Ne pas oublier de rendre bien visibles, déjà avant les travaux de préparation du sol, les obstacles qui seront cachés par la récolte (bornes, trous, etc.). Utiliser à cet effet des perches ou poteaux suffisamment longs.

En hiver

15. Il convient d'abattre les arbres fruitiers isolés se trouvant dans les terres ouvertes. Ces arbres freinent le développement des cultures dérobées et empêchent aussi d'exécuter rationnellement les différents travaux avec les machines.

Association suisse de propriétaires de tracteurs
Commission technique II
Conférence des chefs des groupements de
propriétaires de moissonneuses-batteuses des sections